

PARC NATIONAL D'AL HOCEIMA (MAROC)

L. Najim

Faculté des Sciences Rabat

Université Mohammed V

BP 1114 - Rabat MAROC

Le parc national d'Al Hoceima est situé à l'Est du détroit de Gibraltar , il est réparti en deux zones :

- Une zone dite du parc de 285 km² et une aire centrale marine de 23 km² qui représente 308 km² environ,
- et une zone périphérique de 461 km².

Le tout représente approximativement 769 km².

La partie terrestre est difficilement exploitable, des cultures éparsement, quelquefois de la culture de la vigne en coteaux à l'abandon de nos jours des cultures d'orge à rendement faible etc. Le calcaire est la matière dominante avec des marnes et des argiles schisteuses. La façade maritime regroupe des falaises calcaires avec des schistes et des marnes. L'érosion est très marquée fait qui est lié à la diminution de la végétation.

Du nord au sud on note trois sous bassins versants alignés : oued Beni Boufrah, oued El Anser (oued S'nada), Oued Tarmast.

Cinq centres sont prévus dans ce centre :

- Cala-Iris qui est la limite ouest du parc national,
- Bades à Bekassem y incluant Torres,
- Adouz à Tikkit,
- De Tikkit à Boussekour
- Boussekour à Lalla Mimouna (Kimmat).

Les ressources en eau de la région sont très limitées , la pluviométrie est de l'ordre de 250 à 300 mm par an . Le terrain est plus ou moins imperméable avec une absence de nappe souterraine.

Les traits dominants du parc d'Al Hoceima :

-une côte rocheuse peu exploitée avec présence de part en part de cirques protégés,

-présence de falaises de hauteur variable.

Ces falaises abritent de balbuzards pêcheurs ainsi qu'un cortège de rapaces et d'oiseaux marins. L'avifaune est très riche et variée au niveau du parc national .

La population globale de la région du Parc National d'Al Hoceima est à peu près de 15 à 20 000 habitants pour la zone du parc (zone côtière, 260 km) et de 30 à 40 000 pour la partie périphérique sur environ 460 km(In land). La population est essentiellement regroupée autour des points d'eau et des voies d'accès.

La partie marine. subit l'influence de l'océan Atlantique, caractérisée par un mélange d'espèces Atlantico-méditerranéennes . Le phoque moine qui vivait et se reproduisait autrefois le long de cette côte, n'y fait plus que quelques rares apparitions. Le parc tel qu'il est aujourd'hui peut permettre la réintroduction et la protection de cette espèce en voie de disparition.

Le milieu marin comprend :

La végétation marine :

Les phanérogames marines : particulièrement des Cymodocées

Les algues avec des espèces atlantico-méditerranéennes :

- *Codium adhaerens*
- *Sacchoriza bulboza*
- *Laminaria ochroleuca* (profondeur 50m)
- *Phyllariopsis purpurascens*
- *Phyllariopsis brevipes.*

C'est un milieu d'une grande diversité algale avec une influence Atlantique qui se fait nettement sentir.

Les poissons :

- La présence du Mérou de taille variable et surtout en eaux peu profondes , trouvent des biotopes favorables à leur reproduction.
- Le phoque moine en voie nette de disparition , sinon disparu.
- Les Dauphins : 3 espèces : fait important pour ce parc.

Le *Delphinus dephis* , le grand dauphin : *Tursiops truncatus* et le dauphin bleu et blanc *Stenella coemlealba*.

- Tortues marine : *Caretta caretta* observée par les corailleur et la Tortue luth.

Il est bien difficile de donner une liste définitive de toute la flore et la faune du Parc National d'Al Hoceima . Cependant tout un travail méthodique et déterminé doit aider à établir un listing assez complet de cette zone fort intéressante et dont la biodiversité est remarquable .

Toutefois , si l'on se réfère à la définition d'un parc national par rapport aux statuts internationaux « protéger des régions naturelles et des paysages exceptionnels, d'importance nationale ou internationale, à des fins scientifiques, éducatives et récréatives. Ce sont des aires naturelles relativement vastes , non altérées par les activités de l'homme , ou l'exploitation extractive des ressources n'est pas autorisée. »

Si l'on considère le parc national d'Al Hoceima, par rapport à la définition édictée ci-dessus, ce parc ne répond pas à ce critère – Cependant, cette définition a évolué dans les sens ou **l'intégration de la vie économique** au sens large du terme (activité humaine , exploitation etc.) peut être appliquée. On ne peut négliger l'environnement humain, qui doit être obligatoirement associé à la création du Parc et au développement de celui-ci. La réussite de la création du parc national dépend plus de l'intégration de l'homme au circuit de développement économique ne serait-ce que d'une manière précaire et à l'aménagement de ce dernier (aménagement au sens large du terme). Cette association de notion d'intégration de l'activité humaine à la création ou au développement d'un parc national quel qu'il soit et ou il se trouve ne veut pas dire **destruction du milieu**, mais seulement un développement adéquat et équilibré en rapport avec **la consommation** locale et régional. C'est à dire en tenant compte **des paramètres limitatifs de l'environnement**.

Il est facilement imaginable de penser que les perspectives de développement offertes aux populations de cette région par ce parc national ne sont pas négligeables. Mais, ceci ne peut se faire que par un « management » adéquat de la petite pêche pour ce qui est de la façade maritime et de son intégration avec le développement économique de l' « In land » cet arrière pays souvent aux accès difficiles.